

## Un marché commun de cinq pays d'Afrique de l'Est entre en vigueur jeudi

Arrib News, 29/06/2010 – Source AFPL Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, le Burundi et le Rwanda instaurent à partir de jeudi un marché commun, une mesure sans équivalent en Afrique, dont il restera cependant à mesurer le degré d'application réel sur le terrain. La création de ce marché commun entre membres de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) découle d'un protocole signé en novembre par les chefs d'Etat des cinq pays à Arusha (nord de la Tanzanie), siège de l'EAC.

Ce texte a depuis été ratifié, comme prévu, par le Parlement de chaque Etat membre. Mais plus qu'un aboutissement, la date du 1er juillet marque un point de départ et une déclaration d'intention politique en vue de créer un réel marché unique de 126 millions d'habitants, où circuleraient librement les hommes, les services, les marchandises et les capitaux. "Après l'aboutissement de la ratification du protocole sur le marché commun, la marche complexe et longue pour la transformation de l'EAC en un marché commun ou un marché unique commence avec détermination et ferveur", a indiqué le secrétaire général de l'organisation, le Tanzanien Juma Mwapachu. "Aucune autre communauté économique régionale africaine n'a atteint cette étape cruciale" qui "illustre au plus haut degré la forte volonté politique et l'engagement ferme de tous les acteurs de l'EAC à approfondir et à élargir l'intégration", estime M. Mwapachu. Le plus difficile ne fait que commencer, souligne le diplomate tanzanien. La date du "1er juillet 2010 signifie l'entrée dans une phase critique où les Etats membres doivent commencer à déterminer comment les quatre libertés gravées dans le protocole devraient être traduites résolument dans les faits". Dans un entretien l'an dernier avec des journalistes de l'AFP, M. Mwapachu reconnaissait les défis que posait la création effective d'un marché commun l'insuffisance et le mauvais état des infrastructures. Il notait cependant que dans certains secteurs comme les banques, l'assurance, la téléphonie mobile ou le transport aérien, la libre circulation était déjà une réalité entre certains pays de la communauté. Le Rwanda a pris les devants en supprimant l'obligation du permis de travail pour les ressortissants des pays membres du bloc. "Cette décision rwandaise s'est traduite dans les faits par l'entrée en masse de personnes compétentes, surtout en provenance du Kenya. D'autres décisions tout aussi courageuses ont été prises par le Rwanda pour attirer les investisseurs étrangers. Et là encore, les Kényans ont été les premiers à répondre positivement", commente un économiste rwandais travaillant à l'EAC. "Mais le Rwanda et le Burundi et, dans une certaine mesure l'Ouganda et la Tanzanie, doivent également avoir des produits et des expertises à mettre sur le marché de la communauté pour que ce soit vraiment un rendez-vous du donner et du recevoir", prévient l'universitaire rwandais. Le Kenya est de loin la principale puissance économique de la région, et les craintes existent chez ses voisins que le Marché commun se construise largement à son avantage. L'entrée en vigueur du marché commun fait suite à la mise en place d'une union douanière en 2005. Des discussions sont engagées en vue de créer une union monétaire d'Afrique de l'Est, officiellement en 2012, même si certains responsables jugent en privé la date de 2016 plus réaliste. L'étape ultime, "celle qui risque de ne pas être atteinte de notre vivant", comme aiment à plaisanter des employés de l'organisation, est la mise en place d'un gouvernement fédéral.